

Jany 1854

225

LETTRE

PRINCE ADAM CZARTORYSKI

AUX POLONAIS

Mes chers compatriotes,

Après des fortunes diverses et trompeuses, après de dures expériences qui nous étaient peut-être nécessaires, il semble que la divine Providence, satisfaite de la manière dont nous sommes sortis des épreuves passées, veuille maintenant nous rendre sa protection.

Des événements qu'aucune sagesse humaine n'avait prévus, qu'elle aurait même voulu empêcher, se sont déroulés inopinément et peuvent changer entièrement la situation de l'Europe.

Les grandes puissances, dont les unes ont mis la main à notre destruction, dont les autres l'ont permise, et furent longtemps plus ou moins indifférentes à notre sort, sont amenées, celles-ci à reconnaître les résultats funestes qu'avait produits

293307



(dans 1854)

80

k. 1681/5P

en Europe le partage de la Pologne, les autres à considérer combien de sécurité et d'avantages son rétablissement pourrait leur procurer.

La Pologne, sans que son nom ait encore été prononcé, se présente, s'impose en quelque sorte, par la force des choses, à la pensée des nations, des cabinets et des hommes d'État de l'Europe.

Témoin continuel de ces graves circonstances, à même de les apprécier de près, gardien de vos intérêts à l'étranger, interprète de vos intentions, j'ai résolu, mes chers compatriotes, de vous adresser les avis suivants.

Toute la nation polonaise, dans les vastes provinces qui composent notre pays, veut unanimement et avant tout son indépendance : tous les Polonais, à quelque opinion qu'ils appartiennent, s'accordent à reconnaître que si, selon les desseins de la Providence, ils étaient appelés à prendre part à la lutte, ils auraient besoin d'un gouvernement énergique et pour ainsi dire militaire tant qu'elle durerait. Cette volonté souveraine et unanime, preuve fondamentale de vitalité nationale, et lien qui nous unit dans un seul ensemble, exclut l'admission de tout parti qui voudrait encore troubler cette unanimité par la discussion prématurée du régime gouvernemental qu'il prétendrait faire adopter au pays.

L'indépendance une fois reconquise, la nation seule aurait le droit de statuer sur la forme de son gouvernement, et sentirait d'elle-même la convenance d'avoir égard aux conseils que lui adresseraient les puissances amies.

L'émigration, plus libre dans ses mouvements et qui n'est pas tenue à une égale réserve, n'aura garde de contrecarrer la volonté nationale; son unique mission est de veiller, de se dévouer à l'étranger, aux intérêts du pays, tant qu'il est



dans les fers, et dès qu'ils seront brisés, si Dieu le permet, d'obéir à l'impulsion nationale.

On dit, chers compatriotes, que vous avez fait partout une conspiration de tranquillité et de sagesse. Efforcez-vous de justifier, de réaliser cette accusation.

Recevez les avances qu'on voudrait vous faire, de quelque côté qu'elles vous arrivent; mais avant d'y ajouter une foi entière, avant de vous porter à quelque action spontanée, demandez, exigez des garanties réelles. Elles le seront quand les puissances ou l'une d'elles auront déclaré que la Pologne, indépendante et forte, doit exister de son droit et pour le bien de l'Europe; quand cette puissance s'occupera de former une armée nationale sous des chefs polonais, en employant à cette organisation les soldats polonais dont les rangs des troupes appelées à se rencontrer sont remplis. Alors, mais alors seulement, accourez tous, réunissez-vous de toute part, autour du véritable étendard national; déclarez hautement que vous ne voulez pas vous entretuer; marchez comme un seul homme pour la délivrance de votre patrie, contre celui qui voudra s'opposer aux décrets de la justice et à la voix de l'Europe.

Les Polonais ont été trop souvent trompés dans leurs espérances; trop souvent ils ont vu des promesses, légèrement écoutées, s'évanouir en fumée; trop souvent ils se sont mis en avant, à la première lueur qui leur semblait favorable, et, victimes de leur confiance, ils n'ont recueilli que des calamités croissantes, de leur facilité à suivre l'impulsion d'autrui.

Gardez maintenant, dans toutes les parties de notre pays, votre attitude prudente et calme; attendez les événements; c'est le conseil que nous donnent tous les amis sincères de la Pologne.

1029/3307

53. / 13 18 / III. 5

La patiente tranquillité qui règne actuellement en Pologne, ne provient pas d'un état de marasme ou de mort, comme quelques-uns le supposent; elle est, au contraire, une preuve de sagesse et de prudence, le signe de la vie, de la force intérieure d'une nation qui sait se contenir et qui n'en montrera que plus d'énergie lorsque le moment de la développer sera venu.

Suivez, chers compatriotes, cette ligne de conduite qui, en vous préservant du plus grand des malheurs, de celui d'être divisés, vous conduira à votre but sacré, ou du moins, quel que soit le sort que Dieu vous destine, vous mettra à l'abri d'un accroissement de calamités.

Le concours providentiel des événements qui se sont accomplis jusqu'à présent, doit fortifier et augmenter votre foi dans la bonté et la justice divines. Ce sera peut-être notre patrie qui, sans que ni elle ni personne l'ait prévu, fera définitivement pencher la balance dans le dénouement de la crise actuelle.

Recevez, chiers compatriotes, l'expression des vœux ardents que je forme de concert avec vous pour notre malheureuse patrie.

Votre dévoué et fidèle compatriote,

A. CZARTORYSKI.

Paris, 26 août 1854.

